

RÈGLEMENTS OFFICIELS LOTO-MOISSON 2026

Organisme titulaire : Moisson Outaouais

Type de tirage : Loterie

Nombre de billets imprimés : 16 000 numérotés de 00001 à 16 000

Coût du billet: 25 \$

N° de licence RACJ : L-04429

- Le tirage se déroulera, sous la supervision de la firme GLA CPA Inc.
- La période de mise en vente des billets commence le 2 mai 2026.
- Le tirage aura lieu le jeudi 17 septembre 2025 à 17h45, chez Motoforce, situé au 88 ch. De la Fabrique, L'Ange-Gardien, QC J8L 0A9
- Les achats de billets par chèque reçu après le 31 août 2026 ne seront pas traités.
- La fermeture des ventes pour le tirage est le 31 août 2026 à 23h59.

RÉCLAMATION DES PRIX:

- Moisson Outaouais communiquera avec les gagnants par téléphone dans les deux (2) jours ouvrables suivant la date du tirage, ou par courriel, le cas échéant.
- Les gagnants auront **43 jours calendrier** pour réclamer leur prix à partir de la date du tirage. Les prix doivent être réclamés au bureau de Moisson Outaouais au plus tard le **30 octobre 2026 à 16h00**.
- Les prix non réclamés dans les délais prescrits deviendront la propriété de Moisson Outaouais, et cette dernière est libre d'en disposer comme bon lui semble.
- Les prix sont transférables, mais non-échangeables et non-monnayables. Les gagnants devront les accepter tels quels.

DESCRIPTION DES PRIX ET RÈGLES PARTICULIÈRES:

Voici la liste des prix :

	Prix de la Loto-Moisson 2025	Valeur
1	Carte-cadeau VISA offert par Sébastien Normandeau, Courtier Immobilier REMAX	1000 \$
2	Chèque-cadeau chez IGA Extra Famille St-Jacques (Montée-Paiement)	1000 \$
3	Chèque-cadeau chez IGA Extra Famille Déziel (Des Grives, Vanier)	1000 \$
4	Chèque-cadeau chez IGA Famille Grenier-Fortin (Masson-Angers)	1000 \$
5	Crédit en boutique applicable à l'achat de plats préparés chez Saveur et Bonheur	1000 \$
6	Chèque-cadeau pour un matelas de rêve de chez Matelas Lapensée	1000 \$
7	Chèque-cadeau en pharmacie offert par Familiprix – Pharmacie T. Bao Huy Nguyen Inc	1 000 \$
8	Deux abonnements de 6 mois incluant 2 puces accès et bouteille d'eau chez Anytime Fitness Buckingham	1 010 \$
9	Forfait Spa et Souper spectacle : Souper 3 services au restaurant l'Arôme., une paire de billets spectacle de votre choix au Théâtre du Casino Lac-Leamy, crédit de 65\$ utilisable dans nos points de ventes et 4 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa chez Nordik Spa-Nature	1 058 \$
10	Forfait Ski Tremblant : 4 passes de ski et souper gastronomique (trois services) au restaurant Altitude	1 100 \$
11	Chèque-cadeau chez IGA Extra Famille Grenier-Fortin (La Vérendrye)	1 200 \$
12	8 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa offert par le Nordik Spa village Chelsea	1 256 \$
13	8 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa offert par le Nordik Spa village Chelsea	1 256 \$
14	8 accès à l'expérience thermale avec un accès complémentaire au bassin de flottaison Källa offert par le Nordik Spa village Chelsea	1 256 \$
15	Chèque-cadeau chez IGA Extra Famille Charles (Gréber, Cantley, Chelsea)	1 500 \$

16	Forfait Escapade : Deux nuits dans une suite dotée d'une baignoire à remous au Hilton Lac-Leamy. Souper 3 services et deux petits déjeuners pour 2 au restaurant l'Arôme. Crédit de 180\$ utilisable dans nos points de ventes.	1 750 \$
17	Crédit voyage offert par Voyage Aquarelle et Sunwing	2 500 \$
18	Forfait Royal : Une nuit dans la Suite Royale du Hilton Lac-Leamy. Souper 3 services et déjeuner pour 2 au restaurant l'Arôme. Crédit 65\$ pour achat de vin et 30\$ pour apéritif au bar Bacchus et crédit de 100 \$ en soins chez Amerispa. Stationnement valet et bouteille de mousseux à la chambre.	3 550 \$
19	5 000\$ en argent offert par AiR Distillerie	5 000 \$
20	VTT CF MOTO 500cc offert par Motoforce	12 284 \$
21	Subaru Crosstrek 2026 Tourisme Automatique CVT (incluant taxes, préparation et immatriculation)	42 060 \$
	TOTAL EN VALEUR	83 780 \$

CONDITIONS GÉNÉRALES ET ADMISSIBILITÉ DE LA LOTERIE:

- Les billets sont achetés en nom personnel uniquement.
- **Billets.** Les prix seront tirés au sort en ordre croissant, allant de la plus petite à la plus grande valeur. L'achat des billets est final et non remboursable. Dans le cas de paiement par chèque, l'acheteur sera avisé par téléphone, dans les 24 heures, en cas de chèque sans provision. Il devra alors se présenter dans les deux (2) jours ouvrables suivants au bureau de Moisson Outaouais pour acheter son ou ses billets en argent comptant. Dans tous les cas, les billets seront considérés comme la propriété de Moisson Outaouais jusqu'à la réception du paiement final.
- **Conflit.** Tout conflit sur l'interprétation des règlements sera soumis au Conseil d'administration de Moisson Outaouais qui demandera au besoin un avis à la Régie des alcools, des courses et des jeux afin de prendre une décision finale.
- L'achat d'un billet ne donne pas droit à un reçu aux fins de l'impôt.

- Moisson Outaouais ou ses représentants se réservent le droit de disqualifier une personne ou d'annuler une ou plusieurs participations d'une personne si elle participe ou tente de participer à la présente loterie en utilisant un moyen contraire aux présentes règles ou de nature à être inéquitable envers les autres participants (ex.: usage frauduleux d'un billet de tirage). Cette personne pourrait être référée aux autorités judiciaires compétentes.
- Le détenteur du billet gagnant dégage de toute responsabilité Moisson Outaouais et ses représentants, leur agence de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants, pour tout dommage de quelque nature que ce soit qu'il pourrait subir **en raison de l'acceptation ou de l'utilisation du prix.**
- En participant ou en tentant de participer à la présente loterie, toute personne dégage Moisson Outaouais et ses représentants, leur agence de publicité et de promotion, leurs employés, agents et représentants de toute responsabilité et de tout dommage qu'elle pourrait subir **en raison de sa participation ou tentative de participation à la loterie.**
- En participant à ce tirage, la personne gagnante autorise les organisateurs du tirage et leurs représentants à utiliser, si requis, son nom, photographie, image et déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.
- Aux fins du présent règlement, le participant est la personne dont le nom apparaît sur le talon du billet de tirage. Le cas échéant, c'est à cette personne que sera remis le prix. Si un billet est acheté collectivement par plus d'une personne, les acheteurs participants doivent encercler sur le billet le nom de la personne qui recevra le prix individuellement. Les participants du groupe pourront ensuite convenir ensemble du partage du prix entre eux.



- Pour participer à cette loterie, il faut être âgé de 18 ans et plus. L'achat d'un billet au nom d'une personne mineure est interdit.
- Les personnes suivantes ne sont pas admissibles au tirage : les employés et les membres du conseil d'administration de Moisson Outaouais, le personnel de la firme de vérification ainsi que toutes les personnes vivant sous le même toit que ceux-ci.

Moisson Outaouais

37, rue Bombardier

Gatineau (QC) Canada, J8R 0G4

Téléphone : 819 669-2000

Télécopieur : 819 669-9851

Courriel : info@MoissonOutaouais.com

Site Web : www.MoissonOutaouais.com

N° d'œuvre de bienfaisance : 834961963RR0001

N° de licence RACJ : L-04429